

**CENTRE DE GESTION
DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'AUBE**



**Parc du Grand Troyes
2 Rond Point Winston Churchill
SAINTE-SAVINE**



***RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES***



2019

SOMMAIRE

I ~ COMPOSITION ET ACTIVITES DE L'INSTITUTION

- 1) *Composition de l'Institution*
 - A) *Composition du Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2019* p 4 et 5
 - B) *Composition du Bureau au 1^{er} janvier 2019* p 5
- 2) *Activités de l'Institution* p 6 et 7

II ~ LES MOYENS

- 1) *Les moyens financiers* p 9
- 2) *Les moyens humains* p 10 et 11

III ~ LES MISSIONS EFFECTUEES

A - Les missions obligatoires et additionnelles

- 1) *La Gestion des Ressources Humaines* p 13 à 16
- 2) *Organisation des Concours* p 16 et 17
- 3) *Bilan d'activités syndicales* p 18
- 4) *Secrétariat des Commissions Médicales des collectivités affiliées* p 19
- 5) *Expertises et assistance spécifiques en matière du droit de la Fonction Publique Territoriale* p 20
- 6) *Retraite* p 20
- 7) *Déontologie* p 21 et 22
- 8) *Handicap* p 22 et 23
- 9) *Emploi* p 23 et 24
- 10) *Fonctionnaire Momentanément Privé d'Emploi (FMPE)* p 24

B - Les missions conventionnées

- 1) *Contrat Groupe Assurance* p 25
- 2) *Convention Prévoyance* p 25 et 26
- 3) *Suppléance - Missions Temporaires* p 26 et 27
- 4) *Paies à façon* p 27
- 5) *Accompagnement temporaire dans la gestion administrative automatisée* p 28
- 6) *Archives* p 29
- 7) *Hygiène et Sécurité au travail*
- 8) *Médecine Préventive* p 29 à 34
- 9) *Secrétariat des Commissions Médicales des collectivités non affiliées* p 34 et 35
- 10) *Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)* p 35 et 36

C - Interrégion Est

p 37

IV ~ LES MARCHES PUBLICS

p 39 à 41

I ~ COMPOSITION ET ACTIVITES DE L'INSTITUTION

1) COMPOSITION DE L'INSTITUTION

A) Composition du Conseil d'Administration au 1^{er} JANVIER 2019

COLLÈGE DES COMMUNES AFFILIÉES

ROTA Colette Maire de SAINT PARRÉS AUX TERTRES	DHUIQ Nicolas Maire de BRIENNE LE CHÂTEAU
BLASCO Thierry Maire de BRÉVIANDES	RIGAUD Jacques Maire de ROSIÈRES PRES TROYES
BLASSON Christian Maire de SAINT LÉGER PRÈS TROYES	LAMY Michel Maire de MAIZIÈRES LA GRANDE PAROISSE
ARNAUD Jean-Jacques Maire de SAINTE SAVINE	DUFAUT Jean-Louis Maire de BOUILLY
LAGOGUEY Jean-Jacques Maire de CHAUDREY	GAUDY Solange Maire de LE CHÊNE
MAILIER Denis Maire de AVANT LES RAMERUPT	SPILMANN Marcel Maire de SAINT LYÉ
ABEL Jean-Pierre Maire de LES NOËS PRÈS TROYES	LEPRINCE Didier Maire de FONTVANNES
COLFORT Jacqueline Maire de MESNIL SAINT PÈRE	DE COCKBORNE Gilles Maire de VILLENEUVE AU CHEMIN
HURILLON Marcel Maire de BAR SUR SEINE	GIRARDIN Olivier Maire de LA CHAPELLE SAINT LUC
JUILLET Nicolas Maire de SAINT LUPIEN	PESME Joëlle Maire de PARS LES CHAVANGES
ROUSSEAU Annie Maire-Adjoint de ROMILLY SUR SEINE	BRANLE Christian Maire de LUSIGNY SUR BARSE
FINELLO Lydie Maire de BRÉVONNES	BATAILLE Roger Maire de ERVY LE CHATEL
FOURNIER Yves Maire de AIX EN OTHE	HANDEL William, Maire de VAILLY
DANRÉE Claude Maire de ORVILLIERS SAINT JULIEN	ROUSSEL Serge Maire de BAYEL
RAGUIN Jacky Maire de CRENEY PRÈS TROYES	MATHIS Jean-Claude Maire de LES RICEYS
BRUGGER Richard Maire de CHAUCHIGNY	SCHMITT Philippe Maire de MONTAULIN
PERROT Evelyne Conseillère Municipale à DOSCHES	ANTOINE Fabrice Maire de CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS

JACQUINET Olivier Maire de MESNIL SELLÈRES Président de la Communauté de Communes des Forêts, Lacs, Terres en Champagne	/
BOEGLIN Danièle Présidente du Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube	/
DYON Patrick Maire de ROUILLY SACEY Président du Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire de l'Orient	/

COLLÈGE SPÉCIFIQUE
des collectivités bénéficiant des missions précisées
au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

MANDELLI François

Maire-Adjoint de TROYES

DEHAUT Francis

Conseiller Municipal de TROYES

DALLEMAGNE Philippe

Conseiller Départemental

BONNEFOI Jérôme

Conseiller Départemental

RUDENT Michel

Conseiller Municipal de TROYES

DUPATY Christian

Conseiller Municipal de TROYES

RICHARD Olivier

Conseiller Départemental

KOUIDER Hania

Conseillère Départementale

B) Composition du Bureau au 1^{er} JANVIER 2019

- **Madame Colette ROTA, Présidente**

- **Monsieur Thierry BLASCO, 1^{er} Vice-Président**
- **Madame Jacqueline COLFORT, 2^{ème} Vice-Présidente**
- **Monsieur Claude DANREE, 3^{ème} Vice-Président**
- **Madame Annie ROUSSEAU, 4^{ème} Vice-Présidente**

- **Monsieur Jean-Jacques ARNAUD, Membre du Bureau**
- **Monsieur Jean-Jacques LAGOGUEY, Membre du Bureau**
- **Monsieur Francis DEHAUT, Membre du Bureau**
- **Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Membre du Bureau**

2) ACTIVITES DE L'INSTITUTION

En 2019, le **Conseil d'Administration** s'est réuni **5 fois** et les rapports suivants ont été présentés :

- **26 mars 2019**

- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 - Reprise anticipée des résultats
- Vote du Budget primitif 2019
- Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2019
- Indemnité de conseil au Comptable
- Modification de la composition du collège des représentants des collectivités aux CAP
- Détermination de la zone de remboursement des frais de déplacement des membres des instances statutaires.
- Droit syndical : demande de report d'heures 2018 sur 2019
- Conventonnement avec la Caisse des Dépôts et Consignations
- Mission ACFI pour le compte de la Région Grand Est - Avancement des travaux
- Service Médecine Préventive du CDG 10 - Proposition de modification des coûts pour les établissements non affiliés
- *Information* : Point de situation sur la convention de participation prévoyance et sur le contrat groupe assurance statutaire

- **07 mai 2019**

- Participation à la protection sociale complémentaire – Choix de l'attributaire de la convention de participation prévoyance
- Participation à la protection sociale complémentaire – Souscription du CDG 10 à la convention de participation prévoyance
- Convention Médecine Préventive – Préfecture
- Convention de partenariat avec Y SCHOOLS
- Remboursement des frais de déplacement dans le cadre de l'Interrégion
- Indemnité de conseil au Comptable

- **21 juin 2019**

- Signature du contrat groupe assurance des risques statutaires et des conventions d'adhésion
- Contrat groupe assurance statutaire – Souscription du CDG 10
- Vote du Compte Administratif 2018
- Approbation du Compte de Gestion de l'agent comptable 2018
- Approbation du Rapport d'activités 2018
- Adoption des coûts sujets "Concours d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe 2019"
- Proposition du programme "Concours et Examens Professionnels 2020"
- Evolution du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2019

- **21 juin 2019 (suite)**

- Convention d'adhésion au "socle commun d'appui indivisible à la gestion des ressources humaines" – Modification
- Groupement d'Intérêt Public Informatique des CDG (GIP) – Effets de l'Assemblée Générale du 06 juin 2019

- **16 octobre 2019**

- Décision modificative n°2019-01
- Evolution du tableau des effectifs
- Création d'emplois sur l'exercice 2020
- Adoption des conditions financières des missions conventionnées – Exercice 2020
- Adoption des coûts provisoires "Concours et Examens 2018"
- Mise en place d'un projet de création d'une formation aux métiers administratifs des collectivités territoriales
- Mise à jour des références législatives et réglementaires du Guide Interne des Marchés à Procédure Adaptée
- Modification des conventions pour lesquelles le CDG 10 est sous-traitant au sens du RGPD
- Indemnité de conseil au Comptable – Réorganisation des services de la Trésorerie Troyes Agglomération
- Convention Chômage avec le CDG 52
- *Information* : Médecine Préventive du CDG 10 – Adhésion de la DDCSPP

- **27 novembre 2019**

- Orientation budgétaire – Exercice 2020
- Vote des taux de cotisation – Exercice 2020
- Vote du taux de contribution pour l'adhésion à l'appui technique indivisible à la gestion des Ressources Humaines – Exercice 2020
- Décision modificative n°2019-02
- Actions SPL IN PAT GL – CDG 54
- Accord-Cadre FNCDG/CNFPT

II ~ LES MOYENS

SITUATION FINANCIERE 2019

Taux de cotisation globale : 1,55 %

Recettes perçues :

Cotisation obligatoire : 0,80 %

↳ Compte 7061 : 689 065,04 €

Cotisation additionnelle : 0,75 %

↳ Compte 7062 : 645 996,19 €

Recettes perçues – Services conventionnés :

Autres conventions et remboursements

↳ Compte 70638 : 394 147,14 €

Mise à disposition de personnels

↳ Compte 70842 : 317 925,26 €

Résultat d'entrée de l'exercice au 01/01/2019	864 797,43 €
Part affectée à l'investissement : Exercice 2019 (Prélèvement sur l'excédent de fonctionnement)	19 667,91 €
Résultat de l'exercice	162 212,93 €
Résultat comptable de clôture Exercice 2019	1 027 010,36 €
Restes à Réaliser	169 100,00 €
Résultat net de clôture au 31/12/2019	857 910,36 €

III ~ LES MISSIONS EFFECTUEES

A - LES MISSIONS OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES

Le CDG 10 gère **4859 agents** dont :

3 266 titulaires
187 stagiaires
1 330 agents de droit public dont 438 agents en CDI
76 agents de droit privé

Ils sont répartis dans **526 collectivités** :

430 communes (affiliation obligatoire)
96 établissements publics dont 14 affiliés volontairement :

Syndicat Mixte à Vocation Scolaire Aulnay-Jasseines-Beurey - Syndicat Mixte de Regroupement des Ecoles de Beurey - Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique de St Thibault-Les Bordes Aumont - Syndicat Mixte de la Bresse Cœillet - Syndicat Mixte de l'Arlette - SDDEA - Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents - Syndicat Mixte DEPART - PETR Seine en Plaine Champenoise - PETR Othe-Armance - SMEDMTO - SDEDA - PNRFO - SDIS

1) GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES 2019

- * Catégorie A ⇒ **7** (05/02 - 19/03 - 28/03 - 21/05 - 27/06 - 17/09 - 19/11)
- * Catégorie B ⇒ **7** (05/02 - 19/03 - 28/03 - 21/05 - 27/06 - 17/09 - 19/11)
- * Catégorie C ⇒ **6** (05/02 - 19/03 - 21/05 - 27/06 - 17/09 - 19/11)

Lors de ces réunions, 614 dossiers ont été traités toutes catégories confondues. Il s'agissait d'avancements d'échelon mini et de grade, de dossiers à la promotion interne ainsi que des questions diverses (détachement, disponibilité, prolongation de stage, révision d'entretiens d'évaluation professionnelle etc).

	C.A.P. "A"								C.A.P. "B"							C.A.P. "C"						
	0	2	0	3	4	1	4	0	2	0	3	6	4	11	1	7		43	55	28	119	
<i>Avancements de grade</i>	0	2	0	3	4	1	4	0	2	0	3	6	4	11	1	7		43	55	28	119	
<i>Dossiers traités</i>	6	3	0	3	2	8	6	1	3	0	6	1	4	5	20	13		35	14	26	58	
<i>Informations</i>	1	0	3	0	0	1	0	1	0	3	0	1	3	1	1	1		0	0	1	1	
<i>Promotion interne</i>	0	0	0	0	24	0	0	0	0	0	0	52	0	0	0	0		0	13	0	0	

RECAPITULATIF	C.A.P. "A"	C.A.P. "B"	C.A.P. "C"
<i>Avancements de grade</i>	14	26	253
<i>Cas particuliers</i>	28	20	166
<i>Information</i>	5	9	4
<i>Promotion interne</i>	24	52	13
TOTAL	71	107	436

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES 2019

- Catégorie A ⇒ **2** (24/01 – 11/06)
- Catégorie B ⇒ **2** (24/01 – 11/06)
- Catégorie C ⇒ **4** (24/01 – 11/06 – 10/09 – 17/12)

Les réunions des 24 janvier et 11 juin 2019 ont été organisées pour l'installation et le fonctionnement des CCP. Pour cette première année, 3 dossiers ont été traités :

Récapitulatif	CCP A	CCP B	CCP C
Licenciement pour inaptitude physique définitive	0	0	1
Licenciement pour l'intérêt du service	0	0	2
Total	0	0	3

**

ENREGISTREMENT DES VACANCES ET OFFRES D'EMPLOI

Catégorie	Nombre de déclarations de vacances et de créations	Nombre total des nouvelles offres publiés
A	399	91
B	464	188
C	1193	181
TOTAL	2056	460

Depuis le 1^{er} décembre 2019, les offres et les déclarations d'emploi sont enregistrées par les collectivités via un nouvel outil (Site Emploi Territorial). Afin d'informer et de former les gestionnaires de la bourse de l'emploi dans les collectivités, **7 réunions** ont eu lieu sur le département de l'Aube avec la collaboration du Service du Contrôle de Légalité de la Préfecture de l'Aube :

- 04/11/2019 – Brienne-le-Château
- 05/11/2019 – Bar-sur-Seine
- 12/11/2019 – CDG 10
- 14/11/2019 – Aix-en-Othe
- 18/11/2019 – Maizières-la-Grande-Paroisse
- 19/11/2019 – Arcis-sur-Aube
- 21/11/2019 – CDG 10

} soit 169 participants

COMITE TECHNIQUE et COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail placé auprès du Centre de Gestion s'est réuni **7 fois** en 2019 :

- ✓ 27/02/2019
- ✓ 02/05/2019
- ✓ 26/06/2019
- ✓ 10/07/2019
- ✓ 18/09/2019
- ✓ 02/10/2019
- ✓ 04/12/2019

Lors de ces réunions, ils ont examiné **269 dossiers** qui se répartissent comme suit :

COMITE TECHNIQUE

• Augmentation du temps de travail :	34
• Diminution du temps de travail :	9
• Suppression d'emplois vacants :	26
• Suppression d'emplois non vacants :	2
• Participation à la protection sociale :	
♣ Santé	9
♣ Prévoyance	14
♣ Convention participation (CDG)	50
• Critères d'attribution du régime indemnitaire (RIFSEEP) :	43
• Mutualisation et transferts de personnel :	2
• Mise à disposition / mutualisation de services :	2
• Organisations des services et du temps de travail :	13
<i>Dont Compte épargne temps, Temps partiel, Autorisations exceptionnelles d'absences</i>	
• Règlement intérieur :	5
• Taux de promotion :	17
• Divers :	6

CHSCT

♣ Accidents de service :	33
♣ Saisine agent sur les conditions de travail :	1
♣ Diverses démarches prévention :	3

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le **Conseil de Discipline** a été saisi **2 fois** pour le compte de collectivités affiliées en 2019 :

- Agents titulaires : 1 dossier.
- Agents contractuels : 1 dossier.

En 2019, dans le cadre de la réglementation, aucun local n'a été mis à disposition pour les collectivités non affiliées.

**

Dans le cadre du service des Ressources Humaines, ont été organisées au CDG :

- 3 réunions sur la Loi de Transformation de la Fonction Publique en collaboration avec l'Association des Maires de l'Aube et le CNFPT. Ces réunions ont eu lieu les :
 - 04/11/2019 – Saint Parres-aux-Tertres
 - 08/11/2019 – Nogent-sur-Seine
 - 26/11/2019 – Bar-sur-Aubesoit 350 participants

2) ORGANISATION DES CONCOURS

CONCOURS ET EXAMENS ORGANISES

Filière	Concours et Examens	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre de candidats admis	Coût par candidats présents
ADMINISTRATIVE	EXAMEN D'ADJOINT ADMINISTRATIF	61	55	42	138,73
TECHNIQUE	EXAMEN D'AGENT DE MAITRISE	224	209	102	133,97
TECHNIQUE	CONCOURS D'AGENT DE MAITRISE	271	205	32	156,09

Par ailleurs, le Centre de Gestion de l'Aube a confié à d'autres Centres de Gestion, comme la loi le lui autorise, l'organisation des concours et examens professionnels suivants :

CONVENTIONS 2019

CONCOURS ORGANISES POUR LE C.D.G. 10		
CONCOURS	C.D.G	POSTES
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	CDG 54	08
Rédacteur	CDG 51	34
Ingénieur	CDG 67	09
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe des EE	CDG 67	01
Psychologue	CDG 08	01
Infirmier en soins généraux	CDG 51	01
Conseiller socio-éducatif	CDG 55	02
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	CDG 52	07
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	CDG 77	01
Animateur	CDG 21	08
Professeur d'enseignement artistique	National	14
Attaché de conservation du patrimoine	CDG 21	02
Assistant de conservation du P&B ppal de 2 ^{ème} classe	CDG 67	03
Assistant de conservation du P&B	CDG 90	02
EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES POUR LE C.D.G. 10		
Attaché principal	CDG 57	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe (AG)	CDG 57	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (AG)	CDG 54	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe (PI)	CDG 54	
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe (AG)	CDG 68	
Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe (AG)	CDG 68	

3) BILAN D'ACTIVITES SYNDICALES

En 2019, 15 collectivités et établissements publics ont demandé le remboursement d'heures de Décharges d'Activité de Service (DAS) et/ou d'Autorisations d'Absence (AA).

Récapitulatif des demandes de remboursement par type d'absence et par syndicat :

Décharges d'activité de service :

En 2019, 15 collectivités et établissements ont demandé le remboursement de DAS.

SYNDICATS	QUOTA ANNUEL D'HEURES	NOMBRE D'HEURES REMBOURSEES	MONTANT REMBOURSE AUX COLLECTIVITES
C.F.D.T.	6 036	2 362 ,50	54 381,27 €
C.G.T.	1 644	407,00	6 979,74 €
F.O.	3 120	2 306,00	71 622,79 €
U.N.S.A.	480	0,00	0,00 €
TOTAUX	11 280	5 075,49	157 339,77 €

Autorisations d'Absence :

En 2019, 4 collectivités ont demandé le remboursement d'AA.

Pour mémoire : seules les collectivités rattachées au Comité Technique du Centre de Gestion bénéficient du remboursement de ces heures.

SYNDICATS	QUOTA ANNUEL D'HEURES	NOMBRE D'HEURES REMBOURSEES	MONTANT REMBOURSE AUX COLLECTIVITES
C.F.D.T.	1 179	329,00	6 418,43 €
C.G.T.	777	201,50	3 730,71 €
F.O.	790	464,00	14 206,83 €
U.N.S.A.	0	0	0,00 €
TOTAUX	2 746	994,50	24 335,97 €

Subventions :

En application du protocole syndical, une subvention de 4 000,00 € est versée annuellement par organisation syndicale représentative.

4) SECRETARIAT DES COMMISSIONS MEDICALES DES COLLECTIVITES AFFILIEES

Le Centre de Gestion de l'Aube assure, depuis le 1^{er} février 2013, le secrétariat des commissions médicales (Comité Médical et Commission de Réforme) pour le compte des collectivités qui lui sont affiliées.

363 dossiers ont été traités pour le comité médical et **40** pour la commission de réforme.

Comité Médical

Dates des Comités Médicaux	Nombre de dossiers traités
11.01.2019	28
07.02.2019	40
21.03.2019	39
25.04.2019	56
20.06.2019	58
05.09.2019	48
10.10.2019	35
21.11.2019	33
19.12.2019	25
10.12.2019	1

Commission de Réforme

Dates des Commissions de Réforme	Nombre de dossiers traités
26.02.2019	1
28.02.2019	6
14.03.2019	4
16.05.2019	5
18.06.2019	1
04.07.2019	4
31.07.2019	2
12.09.2019	6
17.10.2019	6
14.11.2019	4
19.11.2019	1

Dans le cadre de la dématérialisation de la saisine des dossiers de la Commission de Réforme et du Comité Médical, **3 réunions** ont été organisées au CDG 10 pour informer les collectivités affiliées sur l'utilisation du nouvel outil informatique (NET CMCR) :

- 03/06/2019 : 36 participants
 - 13/06/2019 : 43 participants
 - 17/06/2019 : 23 participants
- } soit 102 participants

5) EXPERTISE ET ASSISTANCE SPECIFIQUES EN MATIERE DU DROIT DE LA F.P.T.

Dans le cadre du droit de la Fonction Publique Territoriale et notamment pour la gestion des carrières, la création de postes, etc., les collectivités ont pris l'habitude de nous interroger spécifiquement pour les cas particuliers qu'elles peuvent avoir dans ce domaine.

Les conseils statutaires apportés par notre service "Gestion des Ressources Humaines" n'interviennent plus dans le cadre de la mission obligatoire mais dans celui d'une mission facultative spécifique aux cas particuliers examinés relevant d'une expertise.

La mission facultative qui s'exerce alors vient très souvent à la suite d'une demande de renseignements pour une mission obligatoire qui relève du CDG.

6) RETRAITE

	<u>Nombre</u>
<u>INFORMATION</u> : <i>Renseignements d'ordre général</i>	
Communications téléphoniques (estimation)	600
<u>CONTROLE</u> : <i>Renseignements liés au contrôle des dossiers</i>	
Communications téléphoniques (estimation)	250

Pour l'année 2019

- ⇒ **93** dossiers ont été **contrôlés** par le Centre de Gestion de l'Aube
 - ⇒ dont **14** dossiers **réalisés en totalité** par le Centre de Gestion de l'Aube
- ⇒ **38** dossiers "Affiliation" (non rémunérés par la caisse des dépôts) ont été saisis et traités.
- ⇒ **4** collectivités concernées par des anomalies de DI (Déclarations Individuelles) ont été prises en charge.
- ⇒ **69** agents ont été reçus en rendez-vous concernant la retraite et/ou la validation des services de non titulaire.
- ⇒ **7** réunions d'information sur les thèmes :
 - Invalidité (les 29 et 30 avril 2019) avec **17** participants
 - Préparation du départ en retraite (les 25, 27 et 28 juin) avec **28** participants
 - Anomalies DI (les 24 et 26 septembre) avec **11** participants
- soit un total de **56 participants**

7) DEONTOLOGIE

Le référent déontologue est chargé d'apporter à l'agent public qui l'a saisi, tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques mentionnés aux articles 25 à 28 et 6 ter A de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983.

Il peut également prodiguer conseil en matière de laïcité et recueillir les signalements éthiques faits au titre de la procédure dite des « lanceurs d'alertes ».

La mission de référent déontologue fait partie des missions obligatoires des Centres de Gestion Article 23 de la loi du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

La fonction de référent déontologue est mutualisée entre les CDG 08, 10, 51 et 52. Elle est assurée par M. Laurent DERBOULLES, Maître de conférences en droit public à la faculté de REIMS.

M. DERBOULLES a été renouvelé dans sa mission de référent déontologie du 01/05/2019 au 11/04/2021.

Il est secondé par du personnel qualifié des 4 Centres de Gestion.

Il est à noter que M. DERBOULLES assume pour les Collectivités et Etablissement publics affiliés les missions de référent déontologue ainsi que celles de référent laïcité et d'alerte éthique.

Il est noté que par convention d'adhésion au socle commun d'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines **la Ville et le CMAS de Troyes** confient au référent déontologue l'activité de conseil aux agents sur les principes et obligations déontologiques et celle en qualité de référent laïcité. Pour toute question ou saisine relative à un signalement d'alerte ou de conflit d'intérêt, les agents de ces collectivités devront s'adresser au référent recueil d'alerte mutualisé et désigné par leur collectivité.

De même, nous sommes dans l'attente de la réception de la convention d'adhésion au socle commun d'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines établie entre le Conseil Départemental de l'Aube et le CDG10 par laquelle **le Conseil Départemental de l'Aube** confie au référent déontologue l'activité de conseil aux agents sur les principes et obligations déontologiques, ainsi que celle en qualité de référent laïcité et toute question ou saisine relative à un signalement d'alerte ou de conflit d'intérêt.

L'assistant du référent déontologue a réceptionné **4 demandes d'avis toutes recevables** : 1 en avril, 2 en juin et 1 en août.

Thématiques abordées : cumul d'activités (2), obligation de se conformer aux instructions du supérieur hiérarchique (1), exercice d'une activité privée pendant une période de disponibilité (1).

Aucune saisine au titre du référent laïcité ou d'alerte éthique n'a eu lieu.

Le délai moyen de réponse est de 4.25 jours entre la réception de la demande et la transmission de l'avis du référent déontologue à l'agent.

L'ensemble des avis émis par le référent déontologue sont anonymisés puis publiés sur l'espace en ligne avec accès réservé qui est partagé entre les CDG 08, 10, 51 et 52.

L'année 2019 a été marquée par :

- L'actualisation des formulaires de saisine,
- L'actualisation de l'onglet déontologie sur le site du CDG10 à destination du public (procédure de saisine, formulaire de saisine...),
- L'actualisation de l'onglet déontologie sur le site Aube-collectivités (procédure de saisine, formulaire de saisine...),
- La diffusion d'une documentation relative à la mission du référent déontologue et du lanceur d'alerte,
- La mise en place d'outils de communication et d'une procédure de saisine concertés avec la Ville de Troyes et le CMAS de Troyes (formulaire de saisine, intranet de la Ville de Troyes/CMAS de Troyes) aux termes de plusieurs rencontres et concertations,
- La présentation du dispositif lors du comité technique du Conseil Départemental du 04/11/2019.

8) HANDICAP

Nombre de collectivités et établissements ayant bénéficié du service :	26
---	----

Chiffres clés :

INFORMATION ET SENSIBILISATION	
Entretiens individuels de sensibilisation au handicap et la RQTH :	23
Publication d'actualités sur le site www.collectivites-aube.fr :	4
Publication d'article sur la lettre d'actualités FOCUS CDG 10 :	1
Réunion de présentation du service en collectivité :	4
Réunions « Emploi et Handicap » à destination des collectivités :	3
Interventions lors des réunions sur la Loi de transformation de la FPT :	3
Présentation du service aux partenaires locaux (associations, structures, médecins de prévention...) :	5
Accueil et surveillance d'un candidat en situation de handicap dans le cadre d'épreuves de concours aménagé :	1
Accueil de personnes en situation de handicap au CDG 10 en immersion professionnelle (Duoday, Un jour un métier) :	3
Participation aux évènements en lien avec la thématique du Handicap au Travail (Forum Job, SEEPH, HandiTroyes...) :	3
Réunion de suivi avec le FIPHFP :	3

ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE RECRUTEMENT ET D'INTEGRATION (ACTION ASSUREE PAR CAP EMPLOI 10 EN COLLABORATION AVEC LE CDG 10)	
Nombre de recrutements :	47
↳ dont Contrats à Durée Déterminée (CDD) :	47
Réunions de travail pour le projet de formation « agent administratif polyvalent » :	4

RECLASSEMENT ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Dossiers traités :	29
Etudes de poste :	13
Demandes d'aides au FIPHFP pour le compte des collectivités :	10
Réunions de suivi des dossiers avec la cellule « Maintien dans l'emploi » :	7

Formations / salons :

THEME	ORGANISME	DURÉE
Webinaire « Préjugés sur le handicap, l'inclusion et le Duoday »	HANDIPACTE Grand Est	1h
Webinaire « Reclassement »	HANDIPACTE Grand Est	1h
Webinaire « L'apprentissage »	HANDIPACTE Grand Est	1h
Webinaire « La réforme de la fonction publique et le handicap »	HANDIPACTE Grand Est	1h
Groupe de travail « La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés »	HANDIPACTE Grand Est	1 jour
Groupe de travail « L'apprentissage »	HANDIPACTE Grand Est	1 jour
Groupe de travail sur « Les financements des missions handicap »	ANCDG	½ journée
Groupe de travail sur « La Période de Préparation au Reclassement »	ANCDG	½ journée
Colloque « Inovations pédagogiques et accompagnement vers l'emploi »	FIPHFP	1 jour
Salon Préventica	/	2 jours
Salon Handicap et emploi	/	1 jour
Formation « Rôle du référent Handicap »	ADIAJ	1 jour
Réunion d'information sur « Les EPAAST »	FIPHFP	1 jour
Journée des troubles DYS	BPI	1 jour
Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées - Tables rondes « Les différentes formes d'accompagnements à l'emploi » et « Le handicap invisible »	ADAPT	1 jour
Conférence « Maintien dans l'emploi et OETH »	CAP EMPLOI	2h
Journée d'échange de pratiques « Maintien dans l'emploi et impact du nouveau catalogue FIPHFP »	HANDIPACTE Grand Est	1 jour

9) EMPLOI

En 2019, dans le cadre de sa mission d'information générale sur l'emploi public territorial (article 23 - I de la loi n°84-53), une conférence a été proposée aux élus et directeurs des services et/ ou responsables des ressources humaines des collectivités affiliées au Centre de Gestion afin d'aborder, par une approche différente, des problématiques d'actualité en lien avec l'emploi et la gestion des ressources humaines.

Cette première édition a porté sur le thème du « **MANAGEMENT DES NOUVELLES GENERATIONS** » et a été animée par Thais HERBRETEAU, de la Société Link's-accompagnement.

Frais liés à l'organisation de la conférence	
Conférence + remboursement frais intervenant	2252,16 €
Location salle	324,00 €
Restauration	237,51 €
TOTAL	2813,67 €

Par ailleurs, dans le cadre de la mission d'accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet professionnel (article 23 – II – 18° de la loi n°84-53), un agent a suivi une formation de conseiller en évolution professionnelle d'une durée de 13 jours auprès de l'Institut Repère dans le cadre d'un groupe d'agents de Centres de Gestion de l'Interrégion Est.

L'objectif de la formation est le suivant : être capable de permettre à un bénéficiaire de construire un projet professionnel concret et réaliste ainsi que de déterminer les étapes nécessaires à sa réalisation. Savoir conduire des bilans de compétences ou accompagner des procédures d'outplacement, reconversion ou reclassement. Mieux connaître le cadre réglementaire de ce type de pratique.

MONTANT DE LA FORMATION	2839,20 €
--------------------------------	------------------

Une certification est délivrée à l'issue de la formation et après réalisation d'un bilan complet avec un bénéficiaire.

Une convention de partenariat entre le Centre de Gestion de l'Aube et Y SCHOOLS a été signée le 20 septembre 2020.

Les actions de collaboration entre les deux structures sont les suivantes :

Aide au recrutement / Aide à la formation / Echanges pédagogiques (transfert d'expérience, projet collaboratif, suivi des lauréats, jury de concours et d'examens) / Promotion du CDG / Participation aux jurys d'admission / Collaboration Recherche / Mise à disposition des locaux au tarif préférentiel partenaire.

Par cette convention, le Centre de Gestion de l'Aube et Y SCHOOLS s'attachent à créer des synergies entre leurs différentes activités afin de développer des projets communs, de faciliter le recrutement, d'étendre les dispositifs de formation de collaborateurs.

10) FONCTIONNAIRES MOMENTANEMENT PRIVES D'EMPLOI (FMPE)

FMPE de Catégorie C – Prise en charge par le CDG 10

- 1 ATSEM Principal de 2^{ème} classe – Temps de travail : 28H00 hebdomadaires – Prise en charge depuis le 1^{er} juillet 2017. Elle a été mise à disposition dans un EPHAD et dans deux associations pendant quelques heures.

- 1 ATSEM Principal de 2^{ème} classe – Temps de travail : 30H00 hebdomadaires – Prise en charge depuis le 1^{er} septembre 2019. Elle a été mise à disposition dans une collectivité pour la totalité de son temps de travail.

B - LES MISSIONS CONVENTIONNEES

1) CONTRAT GROUPE ASSURANCE

Exercice 2019 :

Nombre de collectivités adhérentes ⇒ 180

Nombre de contrats signés ⇒ 275 dont :
↳ 143 contrats couvrant les agents CNRACL
↳ 132 contrats couvrant les agents IRCANTEC

NB : Chaque collectivité peut avoir à son choix 1 ou 2 contrats d'assurances "Personnel". La garantie des risques des agents titulaires (CNRACL) et celle des agents non titulaires (IRCANTEC) font l'objet de contrats différents.

2) CONVENTION PREVOYANCE

- **152 collectivités** ont mandatés le CDG pour la mise en concurrence
- **50 collectivités** adhérentes au 31.12.2019

42 réunions menées par le CDG et les membres de TERRITORIA :

- **3 réunions** de présentation de la convention au CDG :
 - *13 juin 2019* **27 participants**
 - *18 juin 2019 matin* **22 participants**
 - *18 juin 2019 après-midi* **16 participants**
 - Total** **65 participants**
- **3 réunions** de présentation du portail destinées aux gestionnaires RH :
 - *05 septembre 2019 matin* **17 participants**
 - *05 septembre 2019 après- midi* **10 participants**
 - *06 septembre 2019 matin* **9 participants**
 - Total** **36 participants**
- **36 réunions** de présentation aux agents :
 - *30 septembre après-midi au CDG* **22 participants**
 - *01 octobre journée à Bar s/ Aube* **23 participants**
 - *02 octobre journée à Bar s/ Seine* **7 participants**
 - *03 octobre matin à Soulaines Dhuy* **25 participants**
 - *03 octobre après-midi à Aix en Othe* **4 participants**
 - *04 octobre matin à Brienne le Château* **1 participant**

• 07 octobre matin à Arcis s/ Aube	5 participants
• 07 octobre après-midi à Creney Près Troyes	14 participants
• 08 octobre journée à St Parres aux Tertres	25 participants
• 09 octobre matin à Nogent s/ Seine	10 participants
• 09 octobre après-midi à Méry s/ Seine	27 participants
• 10 octobre journée au CDG	31 participants
• 11 octobre matin à Chaource	3 participants
• 15 octobre journée à Rosières	28 participants
Total	<u>225 participants</u>

3) SUPPLEANCE – MISSIONS TEMPORAIRES

Nombre de conventions en cours : 145

Nombre de demandes	2019	
	Demandes pourvues	63
Demandes non pourvues	5	7.4%
Total	68	

Collectivités ayant bénéficié du service : 21

Nombre d'agents mis à disposition : 18 agents dont 7 agents intervenant pour la première fois.

Nombre d'agents mis à disposition	2019
Janvier	7
Février	6
Mars	7
Avril	6
Mai	6
Juin	5
Juillet	7
Août	8
Septembre	10
Octobre	10
Novembre	9
Décembre	9

Hors interventions « retraite » d'Ophélie LEROY

Nombre d'heures	2019
Temps complet	5121.01
Temps non complet (> ou = au mi-temps)	1398.85
Forfait	872 heures

Nature des activités :

Filière administrative	2019
Accueil	16
Retraite	9
Comptabilité/paie	5
Polyvalent	30
Direction	2
Urbanisme	0
Autres	5
TOTAL	67

Filière technique	2019
	0
TOTAL	0

Filière médico-sociale	2019
	1
TOTAL	1

Le service a su répondre positivement à 92,6 % des demandes de mise à disposition formulées.

Le nombre de demandes a augmenté de 19,3% par rapport à 2018. Toutefois, les mises à disposition des agents ont été de plus courte durée et pour un nombre d'heures moindre.

4) SERVICE "PAIES A FACON"

Nombre de collectivités adhérentes : 18

Activité du service	2019
Nombre de bulletins de paie réalisés par an	7030
Nombre moyen de bulletins de paie établis par mois	586

Progression de l'activité du service entre 2018 et 2019 de **162%**

5) ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE DANS LA GESTION ADMINISTRATIVE AUTOMATISEE

Nombre de conventions : 114

1 résiliation en février 2019 suite à un changement de logiciel par la Collectivité.

Nombre de sollicitations (assistance par téléphone ou par mail) :

	2019	PROGRESSION par rapport à 2018
JANVIER	381	+97
FEVRIER	237	+31
MARS	264	+126
AVRIL	288	+98
MAI	202	+104
JUIN	85	-59
JUILLET	195	+43
AOUT	118	+31
SEPTEMBRE	118	-25
OCTOBRE	173	-9
NOVEMBRE	264	+33
DECEMBRE	184	-33
TOTAL	2509	+437
		Activité +21% en 2019

Nombre de formations dispensées aux collectivités bénéficiaires :

- 19 formations (à distance ou sur site) ;
- 1 formation groupée sur les procédures de fin d'année au CDG10 (28/01/2019) soit 63 collectivités participantes ;
- 3 formations groupées sur le budget au CDG10 : 2 formations budget HOL (les 25 et 26/03/2019) soit 31 collectivités participantes, 1 formation budget Cloud (28/03/2019) soit 8 collectivités participantes ;
- 90 visites annuelles sur site.

Formations suivies par les agents :

- Les séminaires JVS ;
- La comptabilité M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;
- Formation JVS à distance comptabilité-paies.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des collectivités bénéficiaires du service dans le cadre des visites annuelles sur site. Les bénéficiaires soulignent l'amélioration du délai de prise en charge de leurs demandes et sont très satisfaits de la qualité d'accueil et l'amabilité des agents du service ainsi que de leur bon niveau de connaissance des différents dispositifs.

6) ARCHIVES

En 2019, suite à plusieurs absences, le service a été indisponible **durant 3 mois**.

50 collectivités et établissements publics disposent d'une convention fixant les modalités de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion spécifiquement formés à la réglementation et aux techniques de gestion des Archives Publiques.

5 devis ont été envoyés aux collectivités.

11 collectivités ont bénéficié de services d'archivage en 2019 pour un total de **1 674 heures d'interventions**.

Au total, c'est **154,41 mètres linéaires** d'archives qui ont été éliminés au cours de l'année 2019 et **99,59 mètres linéaires** de documents qui ont été classés et inventoriés selon la réglementation en vigueur.

7) HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL

MISSION CONSEIL ET ASSISTANCE EN HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	195

Chiffres clés :

INTERVENTIONS SUR SITE	
Nombre d'interventions :	105

DÉTAIL DES INTERVENTIONS	
Accompagnement aux démarches de prévention :	13
Aide à l'élaboration du Document Unique :	4
Etude de poste de travail :	43
Participation au CT/CHSCT :	8
Animation de sessions de sensibilisation à la prévention :	17
↳ durée totale des sessions :	45h30
↳ nombre d'agents concernés :	173
↳ nombre d'adhérents bénéficiaires :	15
Présentation du service et des conventions proposées :	4
Autre (mesures de bruit, participation aux réunions du réseau des préventeurs, des médecins de prévention, participation aux réunions sur la loi de transformation de la fonction publique, réunions de suivi de la cellule « maintien dans l'emploi »...) :	16

Formations suivies :

THÈME	ORGANISME	LIEU	DURÉE
Journée d'instance d'échanges de pratiques «rencontre avec des experts pour compenser le handicap en milieu professionnel »	HANDIPACTE Grand Est	Tomblaine (54)	7h
Présentation du dispositif EPAAST (études ergonomiques)	AGEFIPH / FIPHFP	Reims (51)	3h
Gestes et postures en milieu petite enfance	L'école du dos de la petite enfance	Sainte Savine	7h
Conférence « Le management des nouvelles générations »	CDG 10 / Link's accompagnement	Troyes	3h
Journée d'échange de pratiques « Maintien dans l'emploi »	HANDIPACTE Grand Est	Strasbourg (67)	7h
Formation des membres du CHSCT	GRAS SAVOYE / APAVE	Sainte Savine	35h

MISSION ASSISTANT/CONSEILLER DE PREVENTION :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	145

Chiffres clés :

INTERVENTIONS SUR SITE	
Nombre d'interventions :	182

DÉTAIL DES INTERVENTIONS	
Entretien préalable avec mise en place de registres :	24
Visite de locaux :	26
Elaboration du Document Unique :	46
Mise à jour du Document Unique :	79
Présentation du Document Unique à l'organe délibérant :	9
Autre (étude de poste, évaluation RPS, aménagement de poste, mesures de bruit...) :	9

Formations suivies :

THÈME	ORGANISME	LIEU	DURÉE	PARTICIPANT(S)
Animateurs de la séquence « Gestes Qui Sauvent »	CNFPT	Troyes	7h	FB
L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	CNFPT	Pont Sainte Marie	7h	FB/GC
Le maintien et l'actualisation des compétences des SST	CNFPT	Troyes	7h	GC
Loi de transformation de la fonction publique Panorama des principales mesures	CNFPT	Saint Parres aux Tertres	4h	GC

MISSION AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI) :

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre d'adhérents :	91 (dont 3 collectivités non affiliées)

Chiffres clés :

INTERVENTIONS SUR SITE	
Nombre d'interventions :	2
Durée :	9h

DÉTAIL DES INTERVENTIONS	
Entretien et visite préalable à l'inspection :	1
Inspection :	1

AUTRES INTERVENTIONS	
Groupe de travail des ACFI – Mise en place d'un conventionnement entre les 10 CDG du Grand Est et la Région dans le cadre d'une mission ACFI à destination de l'ensemble des lycées du territoire (projet porté par le CDG 08) :	3
Groupe de travail GIP informatique des CDG (porté par la FNCDG) - Développement de l'appliquatif « Inspection » :	1

Formations suivies :

THÈME	ORGANISME	LIEU(X)	DURÉE
Cycle de formation du Chargé de l'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST) et jury de certification	CNFPT / INSET	Nancy (54) / Dunkerque (59)	97h

MEDECINE PREVENTIVE DU CDG 10 :

BÉNÉFICIAIRES	
Adhérents :	49
Effectif d'agents suivis :	2548

Chiffres clés :

SURVEILLANCE MÉDICALE	
Visites médicales réalisées :	1358
↳ dont visites médicales périodiques :	520
↳ dont visites médicales hors périodiques :	778
Absences non excusées :	60
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES	
Biométrie :	1358
Audiométrie :	905
Spirométrie :	440
Examens complémentaires prescrits (bilans biologiques, bilans psychologiques, radiographies pulmonaires, consultations spécialistes...) :	84

ACTIONS SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL (TIERS TEMPS)	
Interventions sur site :	20
↳ durée d'intervention sur site :	50h
Réunions avec les services RH ; entretien avec les DGS ; participation aux comités médicaux ; commissions de réforme ; CHSCT ; rencontres du réseau des médecins de prévention... :	46
↳ durée des réunions :	105h

Lieux de consultation (autre que le CDG 10) :

LIEU	BÉNÉFICIAIRES	JOURNÉES DE CONSULTATION REALISÉES
BAR SUR AUBE (COSEC)	Mairie de BAR SUR AUBE CCAS de BAR SUR AUBE CC de la Région de BAR SUR AUBE	6
BAYEL (EHPAD Les Glycines)	CCAS de BAYEL - Aides ménagères CCAS de BAYEL - Maison de retraite Mairie de BAYEL	4
FONTAINE LES GRES (EHPAD Ste Marthe)	CIAS de MARCILLY / FONTAINE	2
MARCILLY LE HAYER (EHPAD Les Tilleuls)	CIAS de MARCILLY / FONTAINE	2
MUSSY SUR SEINE (Maison médicale)	CCAS de MUSSY - Aides à domicile CCAS de MUSSY - Maison de retraite Mairie de MUSSY SUR SEINE	3

Formations suivies :

THÈME	ORGANISME	LIEU	DURÉE	PARTICIPANT(S)
Exposition aux nanoparticules, gestion pragmatique par le Médecin du Travail et ses collaborateurs	IMTECA (Institut de Médecine du Travail et de l'Environnement de Champagne Ardenne)	Reims (51)	7h	NT
Retour au travail après guérison ou rémission d'un cancer (pancréas...)	IMTECA (Institut de Médecine du Travail et de l'Environnement de Champagne Ardenne)	Reims (51)	7h	NT
Cervico-dorso-lombalgies - Evaluation reprise d'activité professionnelle, après avis neuro chirurgical	IMTECA (Institut de Médecine du Travail et de l'Environnement de Champagne Ardenne)	Reims (51)	7h	NT
Comment conseiller l'employeur et les salariés sur la prévention des risques en open-space ? Actualités en matière d'addictions et travail : du repérage à la prévention	IUSTE (Institut Universitaire Santé au Travail et Environnement)	Strasbourg (67)	14h	NT/JG
Séminaire des médecins de prévention	Ministère de l'Intérieur	Lognes (77)	16h	NT
Allier bien être et performance au travail - Pleine conscience au travail	AFOMETRA	Paris (75)	14h	JG
Convention ACCESS 2019 Logiciel médical MEDTRA	ACCES	Valence (26)	7h	NT/JG

Evolutions 2019 :

- ✓ Mise en place de réunions régulières entre le service de Médecine Préventive et les référents des collectivités (Direction, DGS ou RH) pour faire le point et aider à l'orientation des dossiers. Sept collectivités sont actuellement concernées par ces suivis réguliers. Ces réunions concernent les grosses collectivités et/ou celles qui ont le plus de problèmes de santé avec leurs effectifs. Les personnes du réseau pouvant être associés à ces réunions peuvent être le personnel RH, l'assistante sociale, CAP EMPLOI, la Correspondante Handicap, la Responsable Statut, la Responsable des Instances Médicales...
- ✓ Mise à jour des visites périodiques et début du deuxième examen des effectifs. Informations régulières sur les risques et la prévention en fonction des postes, sur les mises à jour des vaccinations recommandées et orientation des problèmes de santé si besoin.
- ✓ Poursuite des visites de terrain visant à améliorer la connaissance des postes et du milieu de travail.
- ✓ Mise en place de réunions avec du réseau des médecins de préventions responsables du suivi des agents territoriaux du département en collaboration avec les instances médicales et le service handicap du CDG 10.

MEDECINE PREVENTIVE CONVENTIONNEE AVEC LA MSA

BÉNÉFICIAIRES	
Adhérents :	169
Effectif d'agents suivis :	1100

Chiffres clés :

SURVEILLANCE MÉDICALE	
Visites médicales réalisées :	215
↳ dont visites médicales périodiques :	47
↳ dont visites médicales d'embauche :	54
↳ dont visites médicales de pré-reprise :	27
↳ dont visites médicales de reprise :	36
↳ dont visites médicales à la demande (agent, employeur, médecin de prévention...) :	51
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES	
Visiométrie :	101
Audiométrie :	101
Examens complémentaires prescrits (bilans biologiques, bilans psychologiques, radiographies pulmonaires, consultations spécialistes...) :	0

ACTIONS SUR LE MILIEU PROFESSIONNEL (TIERS TEMPS)	
Interventions sur site :	2
↳ durée d'intervention sur site :	12h

9) **SECRETARIAT DES COMMISSIONS MEDICALES DES COLLECTIVITES NON AFFILIEES**

Le CDG 10, dans le cadre du conventionnement prévu au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, prend en charge l'instruction des dossiers des Comités Médicaux et de la Commission de Réforme pour le compte des collectivités non affiliées : **Ville de Troyes et Conseil Départemental de l'Aube.**

205 dossiers ont été traités pour le Comité Médical et **31** dossiers pour la Commission de Réforme.

Comité Médical

Dates des Comités Médicaux et nombre de dossiers traités										
	08.01.19	26.02.19	21.03.19	18.04.19	11.06.19	19.09.19	15.10.19	19.11.19	10.12.19	Total
Ville de Troyes	7	16	6	6	13	21	5	7	6	87
Conseil Départemental	7	16	8	15	15	25	8	10	14	118

Commission de Réforme

Dates des Commissions de Réforme et nombre de dossiers traités								
	24.01.19	18.04.19	23.05.19	02.17.19	26.09.19	19.11.19	28.11.19	Total
Ville de Troyes	1	0	3	0	1	0	2	7
Conseil Départemental	2	3	7	7	2	1	2	24

Le CDG 10, dans le cadre du conventionnement prévu au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, prend en charge l'instruction des dossiers des comités médicaux et de la commission de réforme pour le compte du **Conseil Régional Grand Est** concernant ses agents effectuent leur service sur le département de l'Aube.

53 dossiers ont été traités pour le comité médical et **9** dossiers pour la commission de réforme.

Comité Médical

Dates des Comités Médicaux et nombre de dossiers traités										
	08.01.19	26.02.19	21.03.19	18.04.19	11.06.19	19.09.19	15.10.19	19.11.19	10.12.19	Total
Région Grand Est	4	7	2	5	10	10	7	2	6	53

Commission de Réforme

Dates des Commissions de Réforme et nombre de dossiers traités								
	24.01.19	18.04.19	23.05.19	02.17.19	26.09.19	19.11.19	28.11.19	Total
Région Grand Est	3	1	0	2	1	1	1	9

Dans le cadre de la dématérialisation de la saisine des dossiers de la Commission de Réforme et du Comité Médical, **3 réunions** ont été organisées au CDG 10 pour informer les collectivités affiliées sur l'utilisation du nouvel outil informatique (NET CMCR) : 03/06/2019 - 13/06/2019 - 17/06/2019.

10) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Depuis avril 2018, le CDG 10 propose aux Collectivités territoriales et aux Etablissements publics aubois une mission RGPD en conventionnement avec le CDG 54.

Cette mission a pour objectif d'accompagner les adhérents dans leurs démarches de mise en conformité avec les dispositions du Règlement général relatif à la protection des données entrées en vigueur le 25 mai 2018.

L'objet de la convention porte notamment sur :

- la mise à disposition d'un Délégué à la protection des données (DPO) ;
- l'envoi d'un questionnaire permettant la réalisation du registre des traitements ;
- l'accompagnement à la mise en conformité au moyen de formulaires/documents types, d'un espace RGPD d'échanges en ligne, ... ;
- l'organisation de réunions d'information ;
- ...

En 2019, **318 collectivités territoriales et aux établissements publics** aubois ont adhéré à cette mission.

2 réunions d'informations ont été réalisées le 23/04/2019 :

- La première réunion, destinée aux collectivités débutant cette mission, avait pour objectifs de rappeler les enjeux du RGPD, présenter les principales étapes de la mission et apporter des éléments concernant le remplissage du questionnaire d'audit initial.
- La seconde réunion, destinée aux collectivités dont l'audit a déjà été complété, avait pour objectifs d'informer sur l'état d'avancement de la mission, renseigner sur le déroulement de ses prochaines étapes et fournir les premières préconisations.

C - INTERREGION EST

Réunions :

- 2 réunions des Présidents ;
- 10 réunions des Directeurs.

FMPE de Catégorie A – Prise en charge par le CDG coordonnateur :

- 1 Ingénieur Principal – Temps de travail : Temps complet - Actuellement en congé de longue maladie.
- 1 Directeur territorial pris en charge depuis 2012. La prise en charge s'est achevée en mai 2019 suite à une demande de congé spécial.

IV ~ LES MARCHES PUBLICS

Le Centre de Gestion a passé, en 2019, **3 consultations de plus de 25.000,00 € H.T. :**

- **CONVENTION DE PARTICIPATION EN MATIERE DE PREVOYANCE**

Objet :

Le Centre de Gestion de l'Aube a procédé à cette consultation en vue de proposer aux collectivités territoriales et aux établissements publics affiliés qui adhèrent au dispositif mis en place, une convention de participation pour le risque « prévoyance » pour la protection sociale complémentaire de leur personnel territorial.

Procédure de consultation :

Cette mise en concurrence ne relève pas de la législation des marchés publics. Elle a été mise en œuvre en application des dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Candidat retenu :

TERRITORIA Mutuelle

20 Avenue Léo Lagrange
CS 79650
79061 NIORT CEDEX 09
SIRET : 483 041 307 000 73

Date de notification :

20/05/2019

- **MARCHE N°201901 - CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE 2020-2023**

Objet :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube a procédé à ce marché public en vue de conclure des contrats d'assurances, à souscription et adhésion facultative, garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics du département dont le Centre de Gestion lui-même en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

Le Centre de Gestion agit pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics du département qui lui sont affiliés ou non.

Procédure de consultation :

Procédure concurrentielle avec négociation en application des articles 71, 72 et 73 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Candidat retenu :

Groupement conjoint

CNP ASSURANCES

4 place Raoul Dautry

75716 PARIS CEDEX 15

SIRET : 341 737 062 00024

Tenant du risque intervenant sur les activités VIE

SOFAXIS

Route de Creton

18110 VASSELAY

SIRET : 335 171 096 00035

N°ORIAS : 07 000 814

Gestionnaire du contrat

Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur hors TVA : 5 500 000.00 EUR (estimation)

Date de notification :

15/07/2019

• **MARCHE N°201902 - ASSURANCES DU CDG 10**

Cette consultation porte sur la souscription des contrats d'assurance relatifs aux dommages aux biens, à la responsabilité civile, à la flotte automobile et aux risques associés.

- **LOT N° 1 - ASSURANCES DES RISQUES DE DOMMAGES AUX BIENS ET DES RESPONSABILITÉS**

Objet :

Le présent lot concerne les assurances des risques de dommages aux biens et des responsabilités.

Procédure de consultation :

Procédure adaptée de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Candidat retenu :

GROUPAMA NORD-EST

2 RUE LEON PATOUX

51100 REIMS

SIRET : 383 987 625 000 19

Montant annuel de l'offre retenue :

Montant TTC : 4 089,03 €

Date de notification :

10/12/2019

- **LOT N° 2 - ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES RISQUES ANNEXES**

Objet :

Le présent lot concerne l'assurance de la flotte automobile et des risques annexes.

Procédure de consultation :

Procédure adaptée de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Candidat retenu :

GROUPAMA NORD-EST

12 BD Louis Roederer
CS20049
51721 REIMS CEDEX
SIRET : 383 987 625 000 19

Montant annuel de l'offre retenue :

Montant TTC : 1 966,79 €

Date de notification :

10/12/2019

Les autres achats, compte tenu de leur faible importance, se sont faits par demande de devis ou auprès de l'UGAP, notamment :

- Acquisition d'un logiciel de gestion du temps,
- Equipement d'une salle de réunion en matériel de visioconférence,
- Renouvellement du contrat de dératisation,
- Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de déclaration des cotisations,
- Renouvellement du contrat de maintenance de l'ascenseur,
- Achat de mobilier et de petits équipements.